

LE PETIT POLEYMORIOT



N°57 – Mai 2016

OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi

14h30-17h30

Mardi

14h30-17h30

Mercredi

Fermé

Jeudi

8h30-10h30

14h30-16h30

Vendredi

14h30-17h30

Samedi

9h00-12h00

04 78 91 90 09

mairie@poleymieux.fr

Cérémonie du 8 mai

Rendez vous devant l'église à **11h00** pour la cérémonie, suivie du verre de l'amitié à l'Auberge de Poleymieux.

Déclaration préalable de travaux

La Commission d'Urbanisme vous rappelle qu'une déclaration de travaux est nécessaire pour tous travaux touchant à l'aspect extérieur de votre propriété :

Aménagement du jardin - clôture - rocaille etc...

Il convient également, lorsque cela peut impacter votre voisin, si clôture commune par exemple, de penser à lui parler de vos travaux afin d'obtenir son accord.

Course cycliste Rhône Alpes Isère Tour

Le Rhône Alpes Isère Tour, course cycliste qualificative pour le Tour de France, traversera notre commune le **Samedi 14 Mai**. Un sprint bonification avec ligne d'arrivée est prévue en face de la mairie, de ce fait le stationnement ne sera pas autorisé sur le grand parking pendant toute cette journée là où les voitures de la caravane seront installées. Des animations sont également organisées. La circulation sera bloquée pendant une demi heure de 14h à 14h30. Merci de votre compréhension.

révision du PLU-H : mise à disposition du dossier de concertation à l'échelle communale à partir du 10 mai 2016

La Métropole de Lyon complète le dossier de concertation relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H) en mettant à la disposition du public le dossier de concertation à l'échelle communale.

Rappelons que le PLU-H est un outil juridique qui régit le droit des sols et intègre pour la première fois la politique de l'habitat. La révision du PLU-H vise à déterminer les règles d'usage des sols sur l'ensemble du territoire de la Métropole à partir des grands objectifs définis en matière de développement économique, d'habitat, et d'environnement.

Au-delà des règles d'urbanisme, le PLU-H précisera les objectifs de la collectivité en matière d'habitat et les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins en logement de tous les habitants actuels et futurs. Le PLU-H est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Métropole de Lyon, en concertation avec les communes qui la composent : c'est un PLU-H intercommunal.

Le dossier de concertation de la révision du PLU-H se décline à trois échelles territoriales :

- l'échelle d'agglomération (1 document) mis à la disposition du public en mai 2012
- l'échelle des bassins de vie (9 documents) mis à la disposition du public en avril 2015
- l'échelle communale (4 documents) mis à la disposition du public en mai 2016.

Le dossier de concertation à l'échelle communale, désormais disponible, explicite les grandes orientations du projet de territoire de chaque commune.

Si vous souhaitez vous exprimer, n'hésitez pas à utiliser les moyens d'expression à votre disposition (cahiers de concertation présents au siège de la Métropole de Lyon et dans chaque mairie, courriers électroniques via l'espace participer/s'exprimer du site <http://www.grandlyon.com/mavilleavenir> ou courriers postaux à l'adresse suivante : Métropole de Lyon - Délégation au Développement Urbain et au Cadre de Vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération (Service territoires et planification) 20, rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03).

L'arrêt du projet du PLU-H étant prévu pour la fin de l'année 2016, la clôture de la concertation, sans être aujourd'hui arrêtée, se situera au cours du troisième trimestre de cette année afin de disposer du temps nécessaire pour réaliser le bilan de cette concertation. Le moment venu, la date de clôture de la concertation sera portée à la connaissance du public par voie d'arrêté, d'affichage et de publication dans des journaux.

VIE ASSOCIATIVE

TOURNOI TENNIS : SAMEDI 21 MAI 2016

(Cours au-dessus de la statue Ampère)

Ouvert à tous : membres du club, les enfants, la famille, les amis : Second tournoi de doubles MIXTE : Adulte +Enfant ou Homme + Femme

Horaires : 10h / 18h ; *Apéritif et petit barbecue offert , repas tiré du sac !*

Organisation :

Inscriptions 10 Euros / personne (balles fournies)

Nombre de participants limités à 16 doublettes

Equipes formées ou alors tirées au sort, inscription individuelle possible

Matches au meilleur des 6 jeux avec « no ad » à 40 partout

(Tie-break en 5 points si 3 partout)

Renseignements et inscriptions : *Patrick Souvignet ou Lionel Fontalirant*

06 03 19 02 99 ou par mail à tennis.poleymieux@gmail.com

Visitez notre site (pour voir les photos de l'an dernier par exemple) <https://sites.google.com/site/tcp69250> ou « club tennis poleymieux » sur google

Les sapeurs pompiers de Poleymieux organisent le **samedi 28 mai de 10h à 14h**, place de la mairie, un petit repas « Jambon à la broche avec frites ».

Sur place ou en emporter. Ouvert à tous, sans inscription.

Le groupe vocal Polyvocalies de Poleymieux présentera **vendredi 3 juin à 20h** son répertoire classique et jazzy lors d'une soirée chorale, partagée avec le Chœur de femmes de St Didier au mont d'or. Voir tract joint.

Un verre de l'amitié vous sera proposé. Eglise de Poleymieux- Entrée libre.

La bibliothèque : **Samedi 04 juin à partir de 13h30**, animation sur les couleurs, en partenariat avec l'atelier peinture de Poleymieux. Suivie à **16h30** de lectures et chansons avec ses musiciens. Un pot de l'amitié sera offert.

Inscriptions pour les ateliers : En remplissant le bulletin joint ou par mail :

bibliotheque.poleymieux@numericable.com

Poleymieux Solidarité : 18ème rando des cabornes le **dimanche 05 juin**.

Départ 8h30 à 11h de la mairie. 8, 14 ou 18 Km. Légère collation au départ et à l'arrivée. Pique nique au four à chaux. Collation et café offerts. Complément tiré du sac. Approvisionnement en eau.

Sou des écoles : **Samedi 18 et dimanche 19 juin**, fête de l'école et du village

Samedi: Spectacle de l'école, kermesse, repas et soirée dansante

Dimanche: Repas, concours de pétanque gratuit. <http://sou.poleymieux.fr>

DATES A RETENIR

Mai 2016

Cérémonie du 8 mai : Rendez vous devant l'église à 11h00 pour la cérémonie, suivie du traditionnel verre de l'amitié à l'Auberge de Poleymieux.

21 mai : Tournoi doubles mixtes – Tennis

26 mai : AG du comité des fêtes – Salle Mont Thou – 20h

Juin 2016

03 juin : Groupe vocal – Eglise de Poleymieux – 20h00

04 juin : Animation sur les couleurs – Bibliothèque

05 juin : Rando Poleymieux Solidarité

18-19 juin : Fête du village – Tennis

24-25-26 juin : 12ème édition du Festival Démon d'Or

Merci de transmettre vos articles avant le 20 juin à : lepetitpoleymoriot@gmail.com

INFOS MAIRIE

Les missions locales : qu'est-ce que c'est ?"

Depuis quelques mois , la mission locale plateau Nord Val de Saône, en partenariat avec GRDF mène une opération pour mieux faire connaître le rôle des missions locales . Cette action est menée , à la fois auprès des élus , et des habitants des communes .

Les missions locales sont réparties par territoire dans chaque département . Ce sont des associations (loi 1901) , créés par les communes d'un territoire , à la fois au service des jeunes et des entreprises . Pour notre territoire , il s'agit de la mission locale Plateau Nord Val de Saône qui a trois antennes localisées à Caluire et Cuire , Rillieux la Pape et Neuville sur Saône .

Elle accueille les jeunes de 16 à 25 ans , sortis du système scolaire avec ou sans diplôme , souhaitant un accompagnement personnalisé pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle .

Une mission locale est également au service d'entreprises qu'elle accompagne dans le recrutement d'un(e) jeune collaborateur(trice) ;

La mission locale dans ce cas ,

- analyse le besoin de l'entreprise
- définit le profil du candidat en adéquation avec le poste
- propose parmi les jeunes que la mission locale suit un ou des candidats
- elle guide ensuite l'entreprise , et le jeune dans la mise en œuvre du dispositif facilitant la prise de poste , et le développement des compétences de la personne embauchée (emploi aidés, alternance, formation)
- elle conduit le processus administratif , ainsi que le suivi du jeune après sa prise de poste .

Si vous avez connaissance ,d'un jeune en recherche d'emploi ou d'une entreprise qui cherche à recruter un jeune , vous pouvez vous adresser à la mairie , ou il y a à disposition un dépliant avec les coordonnées de la personne à contacter pour la mission locale du Val de Saône .